

imagine

LA NIÈVRE

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Bonne année 2024!

n°05
JAN.
2024

Dossier

Le Conseil départemental à votre service
focus sur Nevers Agglomération

nièvre
le département

P.4

Prendre soin de vous

- P.4 > Illettrisme
- P.6 > Innovation et autonomie
- P.7 > Habitat digne
- P.8 > Mal-logement
- P.10 > EHPAD'athlon
- P.12 > Aide alimentaire
- P.14 > Protection de l'enfance
- P.15 > Duoday

P.16

Mettre les jeunes au cœur du renouveau



- P.16 > Cirque numérique
- P.17 > Du local dans nos cantines
- P.18 > Imagine la jeunesse

P.20

Dossier Nevers Agglomération



P.24

Piloter les changements écologiques

- P.24 > Les forêts nivernaises
- P.27 > Réglementation des boisements

P.28

Fiertés nivernaises



- P.28 > La saga Colas
- P.30 > Le Nœud vert
- P.32 > La Nièvre à Paris
- P.34 > Culture
- P.35 > Agriculture
- P.38 > Coup de Cœur 120 ans de l'USON

P.36

Le bilan du Conseil départemental

- P.39 > Expression des groupes



Agir pour améliorer votre quotidien !

Comme toutes les collectivités, nous subissons un contexte budgétaire difficile qui nous contraint à des choix.

Les nôtres sont clairs : vous mettre au centre de tout et **agir sur tous les fronts** pour tenter d'améliorer vos vies.

La tâche est grande mais notre détermination aussi.

Face à un gouvernement qui invite chacun à rester à sa place, nous continuons à œuvrer pour que chacun trouve sa place.

Pour cela, je pense en premier lieu au fait de **prendre soin de tous les Nivernais**.

Le Conseil départemental a pris des engagements au-delà de ses compétences mais des engagements indispensables **pour que les habitants aient ici les mêmes chances d'être soignés qu'ailleurs**, les mêmes chances de se nourrir, les mêmes chances d'apprendre et de grandir ou encore les mêmes chances d'y trouver un emploi. Et avec plus de 10 000 Nivernais en situation d'illettrisme, je me réjouis également de l'adoption du plan départemental de lutte contre l'illettrisme.

Je pense aussi à **notre jeunesse** à laquelle, via le dialogue direct Imagine la jeunesse, nous avons donné les clefs de l'avenir de la Nièvre. Ils sont celles et ceux qui l'écrivent, dès aujourd'hui et plus encore demain. Ils seront **encore et toujours au cœur de la feuille de route départementale**.

Je pense encore à la Nièvre comme terre de transition écologique. Notre patrimoine naturel est tel qu'il en va de notre responsabilité de réfléchir à son usage face au changement climatique. Vous verrez dans ces quelques pages tout le travail engagé sur les forêts nivernaises pour les rendre plus résistantes.

Je pense enfin à notre beau territoire comme à une fierté. **Attachés à la Nièvre, nous le sommes, mais soyons-en fiers aussi**. Les dotations financières du Département aux communes et communautés de communes sont autant de leviers pour donner vie à des projets, rénover notre bâti, faire vivre des lieux où les liens se tissent. Soyons fiers aussi des petites victoires : nous avons réussi à faire passer l'ensemble du département en Zone de revitalisation rurale (ZRR). Nul doute que cela permettra de favoriser l'installation de médecins, et plus globalement de développer la dynamique économique.

Pour finir, **je suis honoré de pouvoir profiter de ce magazine pour vous souhaiter à toutes et tous une très belle année 2024, pleine de bonheur, de réussite et de solidarité**.

Ensemble, nous continuerons à construire une Nièvre forte, accueillante et prospère.

Fidèlement, Fabien Bazin

Fabien Bazin, Président du Conseil départemental de la Nièvre



« Être en toutes lettres » : tous unis face au mal des mots

À l'initiative du Conseil départemental et de son président, la lutte contre l'illettrisme prend une nouvelle ampleur en mobilisant les collectivités, les associations et les services de l'État autour d'un plan d'actions baptisé « Être en toutes lettres ». Le repérage et l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme, dont le nombre est estimé à 10 000 dans la Nièvre, sont les enjeux clés de ce projet sans précédent dans la région.

L'illettrisme est une plaie invisible, une douleur indicible. Dans la Nièvre, une fois l'estimation faite à partir des données nationales (7% de la population adulte), ce sont 10 000 Nivernais concernés. Dont une infime proportion franchit les portes des ateliers de la Fédération des œuvres laïques (FOL) ou de l'Association familiale de prévention et de lutte contre l'illettrisme (AFPLI) : « Nous recevons principalement des personnes pour du français langue étrangère, et une minorité de personnes en situation d'illettrisme », expliquait Jean-Luc Brun, président de l'AFPLI Nièvre, mi-octobre, lors du lancement du plan départemental de lutte contre l'illettrisme.

Mieux repérer les personnes concernées, lire entre les lignes des stratégies de contournement déployées pour dissimuler son illettrisme, tel est l'enjeu de ce plan d'actions initié par Fabien Bazin, président du Conseil départemental, en 2022, à La Charité-sur-Loire, lors des Journées nationales de lutte contre l'illettrisme : « C'est un sujet complexe, qui nourrit injustice et souffrance, et qui méritait que l'on fasse l'union des forces, entre les services de l'État, le Département, la Région, et ce milieu



associatif qui est si précieux (l'AFPLI, la Fédération des œuvres laïques (FOL), l'APIAS, Pagode, l'École de la deuxième chance...). Nous arrivons à la concrétisation de cette belle mobilisation. Avec la préfecture, nous avons cosigné la lettre de mission de Gaëtan Gorce, coordinateur du projet, qui est le gage d'un suivi actif dans la durée. »

Ancien parlementaire, Gaëtan Gorce a souhaité s'impliquer pleinement, et à titre bénévole : « Les personnes en situation d'illettrisme sont privées d'un droit élémentaire, celui de pouvoir s'épanouir et d'utiliser les ressources de la société. »

Son titre, « Être en toutes lettres », incarne parfaitement l'esprit d'une initiative unique en Bourgogne-Franche-Comté, comme le soulignait Cyril Georges, délégué régional de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. La sensibilisation des élus et des personnels chargés de l'accueil du public – secrétaires de mairie, agents de France services, travailleurs sociaux, etc. – sera l'un des axes majeurs de ce plan décliné en 19 actions autour de verbes clés : prévenir, repérer, orienter, accompagner, coordonner, décroisonner.



> Fabien Bazin a rencontré les responsables de l'AFPLI Nièvre dans leurs locaux de Nevers.



Benoît a défriché les lettres

Il a remporté son combat avec les mots par KO mais la bataille continue. Benoît Ducloix, 23 ans, mène la guerre à la dyslexie et à la dysorthographe qui parasitent depuis toujours son rapport à l'écrit. « Je suis toujours suivi par un orthophoniste, pour maintenir les acquis. La lecture va mieux, l'écriture non », explique le jeune homme, dont la volonté hors normes a transcendé le handicap. Après avoir été bénéficiaire à l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) La Vernée à Nevers, il a franchi le miroir en devenant salarié encadrant, en tant qu'agent polyvalent de restauration : « Cela n'a pas toujours été simple, certains collègues ont eu du mal avec le fait qu'un handicapé occupe le même poste qu'eux. J'ai pris goût à l'accompagnement des jeunes en cuisine. Je vais faire une formation de moniteur d'atelier. »

Aidé par des professionnels de la lutte contre l'illettrisme, il reprend confiance, dompte peu à peu les mots, même si « lire n'est pas un plaisir ». Et le déclic revient : « J'ai fait un stage en 2022 en cuisine du collège Henri-Wallon, à Varennes-Vauzelles. J'ai vu qu'en mettant des outils en place, par exemple en agrandissant les recettes, en aérant le texte, j'y arrivais. C'est ce qui m'a donné envie de travailler en milieu ordinaire. J'ai eu aussi la chance d'avoir des collègues qui m'ont soutenu, encouragé. »

Benoît Ducloix a mis la même détermination à passer son permis de conduire. « Mon parcours, c'est une richesse, une revanche. Ça peut montrer aux autres que même avec des difficultés, on peut travailler en milieu ordinaire. »

Innover au service de l'autonomie

Les « armoires à grâce » du maintien à domicile

Financées par le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé, deux armoires autonomes seront, pour la première fois, utilisées par une collectivité. Pas de travaux à prévoir : une prise électrique et une arrivée d'eau suffisent. À l'intérieur de ces armoires aux dimensions convenables mais confortables (longueur 2,10 m, hauteur 2,13 m, profondeur 97 cm), tous les éléments d'une salle de bain se déploient : WC, lavabo et douche.

Cet équipement innovant, installé en deux heures, améliore la vie à domicile des personnes malades, blessées, dépendantes ou handicapées, de même qu'il facilite l'intervention des professionnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile. Pour le Conseil départemental de la Nièvre, cet investissement est en cohérence avec l'action sociale menée, notamment pour le maintien à domicile. L'expérimentation pionnière intéresse plusieurs départements, qui attendent les retours de la collectivité nivernaise, des professionnels et des usagers.



Joytojoy : une innovation au service du handicap



Lauréat du concours innovation 2023 de la SOFMER (Société française de médecine physique et de réadaptation), Julien Oudin, ergothérapeute au Foyer d'accueil médicalisé d'Imphy, est le créateur du Joytojoy, un joystick gyroscopique qui s'adapte facilement sur la manette de commande d'un fauteuil roulant électrique.

Simple et facile d'installation, il permet aux personnes en situation de handicap de jouer aux jeux vidéo ou de prendre le contrôle d'un smartphone ou d'un PC. Jusqu'à maintenant, il fallait brancher des accessoires au fauteuil, ce qui impliquait un coût conséquent (entre 800 et 1 500 €). Désormais, pour 30 €, on peut fabriquer le Joytojoy chez soi avec une imprimante 3D.



En première ligne pour l'habitat digne

En 2004, le Conseil départemental de la Nièvre était le premier département à signer une convention avec Procvivis Bourgogne Sud-Allier (BSA) pour aider les ménages les plus modestes à acquérir ou rénover leur logement. Le partenariat avec cet acteur de l'économie sociale et solidaire et d'autres collectivités a permis à des centaines de familles d'améliorer leurs conditions de vie.

Le Fonds départemental d'avance de subventions, c'est :

- 303 projets financés
- 3,8 M€ engagés en avances de subventions
- 12 contributeurs (1)
- 632 500 €, dont 250 000 € du Département, principal financeur

« C'est également dans la Nièvre que nous avons créé le premier Fonds départemental d'avances de subventions, en novembre 2016 », souligne Claude Philip, président de Procvivis BSA. Pour les chantiers de rénovation bénéficiant de subventions (de l'État ou des collectivités), souvent versées après la fin des travaux, Procvivis règle les

entreprises au fur et à mesure et se rembourse en percevant directement les subventions. Le fonds départemental est abondé par Procvivis et ses partenaires, au premier rang desquels le Département (voir encadré). Pour Jean-Paul Fallet conseiller départemental délégué à l'habitat, « ce partenariat est une richesse » et s'inscrit dans les valeurs du Département : « L'habitat et le logement sont des points d'orientation forts du Conseil départemental. Il est primordial pour nous que tous les Nivernais aient un logement digne. Ce fonds d'avance garantit du mieux être et du mieux vivre pour les personnes qui ont de grosses difficultés sur le plan financier, il renforce l'attractivité du territoire et il représente une sécurisation pour les entreprises du bâtiment. »

En effet, un dossier mobilise en moyenne 11 600 euros pendant cinq à six mois. C'est, pour la plupart des bénéficiaires, un obstacle à l'engagement des travaux qui est levé ; pour les entreprises, cette avance de subvention est une solution pour éviter de trop longs délais de paiement, voire des impayés.

(1) Le Conseil départemental, Procvivis, le SIEEN, la Fondation Abbé-Pierre, la section Nièvre de la Fédération française du bâtiment (FFB 58), les communautés de communes Cœur de Loire, Haut Nivernais Val-d'Yonne, Sud-Nivernais, Bazois Loire Morvan, Puisaye-Forterre, Nivernais-Bourbonnais, et la CAPEB 58.



> Avant



> Après

Sensibilisation à tous les étages contre le mal-logement

Insalubrité, habitat indigne, saturnisme, péril : particulièrement sensible dans la Nièvre, le mal-logement est au centre d'une série de réunions d'information, animées par le Département et les services de l'État, à destination des élus locaux. Comment repérer les situations, les signaler et parvenir à les régler, tel est tout l'enjeu pour les maires, vigies au plus près du terrain. Leur accompagnement dans cet exercice délicat s'enrichit désormais d'un guide et d'une plateforme, Histologe, accessible à tous grâce à une application depuis le 1^{er} novembre.

Mieux signaler ses problèmes de logement avec Histologe

Depuis le 1^{er} novembre, les Nivernais ont la possibilité de signaler les problèmes qu'ils rencontrent dans leur logement via la plateforme Histologe. Ce service public est gratuit et accessible à tout locataire ou propriétaire confronté à une situation de mal-logement.

Histologe a pour objectif de faciliter, d'accélérer et de sécuriser la prise en charge des signalements. En quelques clics, l'occupant décrit sa situation afin de bénéficier d'une réponse personnalisée.

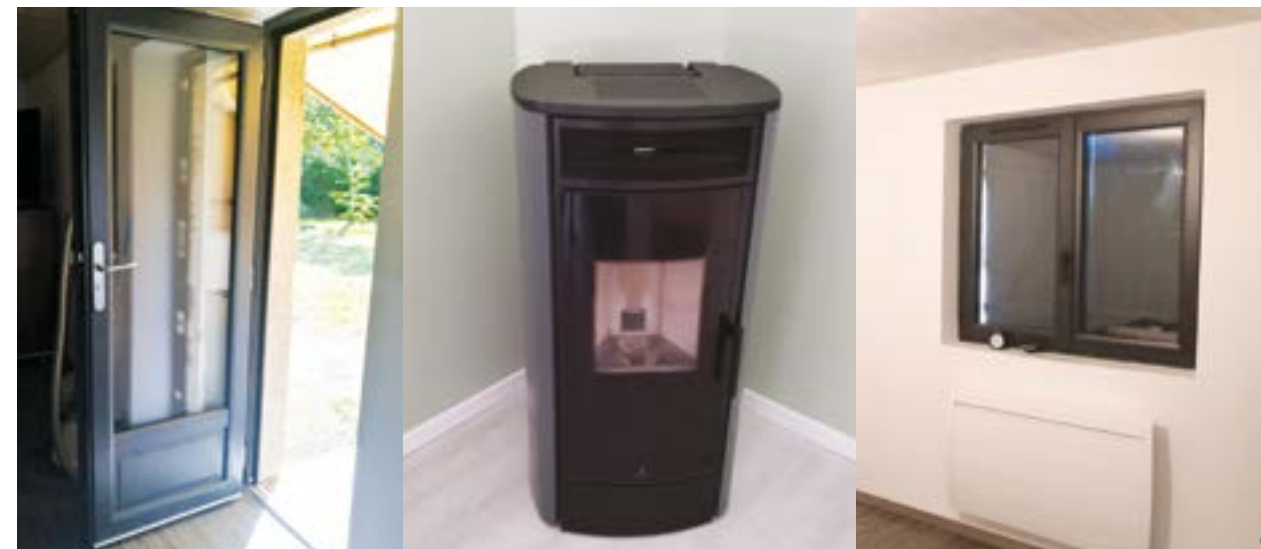
Le lien à suivre :



La lutte contre le mal-logement est l'affaire de tous – élus, travailleurs sociaux, simples citoyens – mais ses arcanes et ses outils restent largement méconnus. **Acteurs de première ligne**, par leur connaissance du terrain et la relation de confiance qui les lie à leurs administrés, **les maires et conseillers municipaux** ont été conviés à participer à des réunions d'information, à Nevers, Corbigny et en visio-conférence, organisées par le **Conseil départemental et la préfecture**, « co-propriétaires » du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne.

« 25 % de Nivernais touchés par la précarité énergétique, soit 10 % de plus que la moyenne nationale, 9 000 logements et 17 000 Nivernais concernés par les problématiques d'habitat indigne. Et pourtant, assez peu de signalements remontent. »

En mairie de Corbigny, fin octobre, les élus locaux ont pu évoquer des cas concrets avec des représentants des services directement concernés par le mal-logement : le service Habitat du Conseil départemental, Soliha (1), la direction départementale des Territoires (DDT), la Caisse d'allocations familiales et l'Agence régionale de santé. En préambule, après le mot d'accueil de la maire Maryse Peltier, la sous-préfète de Clamecy Cyrielle Franchi, référente départementale pour la lutte contre l'habitat indigne, a brossé en quelques chiffres-clés le tableau nivernais.



Jean-Paul Fallet, conseiller départemental délégué à l'habitat, a rappelé que celui-ci était « *un des sujets prioritaires d'action du Conseil départemental* ». Plan départemental de l'habitat, Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, Programme d'intérêt général : l'arsenal des aides est conséquent, et s'appuie sur la connaissance du terrain **des travailleurs sociaux**, dont le « *rôle de détection et de premier accueil* » a été souligné ; ils sont d'ailleurs à l'origine de plus d'un quart des signalements transmis au Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne.

Fabien Bazin, président du Conseil départemental, a insisté sur la « *place des élus locaux* » dans cette bataille contre le mal-logement : « *Vous connaissez votre environnement mieux que quiconque, vous avez une proximité incomparable, et vous accompagner permettra d'impulser une dynamique. C'est le cas pour le logement comme pour d'autres thématiques, la santé, l'emploi, l'illettrisme, les énergies renouvelables, l'eau : les élus locaux sont en première ligne d'un travail collectif* »

Le guide fraîchement édité par le Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne à l'usage des élus apporte des réponses clefs : les nuances entre habitat non-décent, habitat indigne, insalubrité et péril, les procédures à suivre selon chaque typologie, les outils et dispositifs existants dans la Nièvre, et un annuaire de tous les protagonistes.

1. Soliha (Solidaires pour l'habitat) est le premier réseau associatif national du secteur de l'amélioration de l'habitat. Son objectif est de « favoriser le maintien et l'accès dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables ».



> Séverine Bernard, conseillère départementale du canton de Corbigny.





Les aînés se sont pris aux jeux de l'EHPAD'athlon

Les résidents de huit maisons de retraite nivernaises ont savouré leurs JO, en novembre à Decize. Avec l'olympisme pour fil rouge, tir à l'arc, vélo, hockey et lancer étaient au programme de la finale du 3^e EHPAD'athlon, organisé par l'ADESS 58. Une ode joyeuse et intergénérationnelle au sport santé qui a reçu le soutien du Conseil départemental, via la Conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie.

Organisée par l'ADESS 58 (1), la version grand âge du « un esprit sain dans un corps sain » a réuni 55 résidents de huit EHPAD nivernais. L'engouement croissant a imposé, pour cette 3^e édition, des demi-finales pour les dix-huit établissements – ils étaient dix en 2022 à Saint-Saulge –, fin octobre à Cercy-la-Tour et à Château-Chinon.

1. Association départementale pour l'emploi sportif et socioculturel.



À moins d'un an des Jeux de Paris, le thème de l'olympisme a naturellement inspiré le choix des épreuves : tir à l'arc, vélo, hockey et lancer. Le tout adapté aux capacités physiques des participants, épaulés par les animateurs de leur EHPAD, les éducateurs de l'ADESS et d'énergiques lutins des accueils de loisirs de Decize et Château-Chinon. Un renfort soufflé par Fabien Bazin, président du Conseil départemental, comme l'explique Pascal Guérin, directeur de l'ADESS : « C'est une demande de sa part pour renforcer les liens intergénérationnels. Nous avons seize jeunes, soit deux par équipe. »

Locomotives des Tornades bleues, Angélique Pellé, animatrice en gérontologie, et Florence Crucifix, animatrice, partagent la fierté de leurs athlètes à l'énoncé du palmarès, et de la deuxième place de l'EHPAD corbigeois.

« Quand on nous a proposé de participer à l'EHPAD'athlon, on a tout de suite accepté », expliquent-elles en chœur. « Dans l'établissement, on privilégie l'autonomie des résidents, on souhaite qu'ils marchent le plus possible, sinon ils se retrouvent

en fauteuil roulant. On a un intervenant Activités physiques adaptées qui vient deux fois par semaine, il y a un poulailler, des sorties à la piscine, à la pêche, des séjours vacances. L'EHPAD'athlon, c'est dans la continuité, cela permet à nos résidents d'être valorisés. Et ça permet aussi de créer des liens entre établissements ; on va être invités dans deux EHPAD. »

Venus remettre les récompenses, Fabien Bazin, Justine Guyot, maire de Decize et vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'autonomie, et Frédéric Roy, conseiller départemental du canton, apprécient l'atmosphère de ce rendez-vous. « C'était important pour nous d'être présents », affirme Justine Guyot. « Merci à l'ADESS d'avoir organisé cette magnifique journée, et félicitations aux gagnants, et à toutes les équipes. »

Fabien Bazin : « Cette manifestation prouve qu'être vieux, c'est juste être jeune plus longtemps. Merci à tous ceux qui travaillent auprès de vous au quotidien et qui vous accompagnent. »

Palmarès :

- 1 : Champ-de-la-Dame Varennes-lès-Narcy
- 2 : L'Œuvre hospitalière Corbigny
- 3 : Émile-Clerget Nevers
- 4 : Les Quatre-Saisons Saint-Benin-d'Azy
- 5 : Henri-Marsaudon Varennes-Vauzelles
- 6 : La Maison des Verdiaux Fourchambault
- 7 : Les Blés d'or Achun
- 8 : Sud-Morvan Moulins-Engilbert



> L'EHPAD'athlon a atteint son but: faire du bien au corps et à la tête des résidents des maisons de retraite en lice. En présence de Justine Guyot et de Frédéric Roy (ci-dessus à droite).





Au soutien des soutiers de l'aide alimentaire

Comme redouté, la campagne d'hiver de l'aide alimentaire voit, depuis fin novembre, augmenter le nombre de personnes en détresse, dans la Nièvre comme ailleurs. Au front de cette inconcevable guerre contre la faim, la Banque alimentaire approvisionne 19 associations nivernaises, au plus près des démunis, et respire un peu mieux depuis qu'elle a pu acquérir un centre de stockage, pour lequel elle a reçu une aide renforcée du Conseil départemental.

En cette fin novembre, en lisière de Coulanges-lès-Nevers, l'ancienne plateforme de primeurs commence à se remplir de palettes chargées de paquets de pâtes, de riz, de conserves. Laurent Brondel, président de la Banque alimentaire de Bourgogne, regarde en souriant naviguer le transpalette, avec une pointe de soulagement : après des mois d'angoisse, l'antenne nivernaise, qui devait impérativement quitter le site qu'elle louait à Nevers, a trouvé de nouveaux locaux, plus grands et plus fonctionnels : 800 m², des chambres froides, des quais de chargement, des dépendances, et du foncier pour une éventuelle extension. Entre l'achat et les travaux, le soulagement n'a pas de prix mais il a un coût, 500 000 €, pour lequel la Banque alimentaire de Bourgogne a reçu une aide exceptionnelle du Conseil départemental.

Venu signer la convention et surtout découvrir les lieux, Fabien Bazin, président du Conseil départemental, s'est longuement entretenu avec Laurent Brondel, Agnès Chicard, coordinatrice des antennes, et des bénévoles coresponsables (Yves Vallet, Jean-Luc Martinat, Martine Roustic et Denis Rebouillat). Thierry Guyot, conseiller départemental délégué à l'insertion et à l'alimentation de proximité, Jean-Paul Fallet, conseiller départemental délégué à l'habitat et à l'économie sociale et solidaire et



> Laurent Brondel, président de la Banque alimentaire de Bourgogne, et Fabien Bazin, président du Conseil départemental (au centre), lors de la visite des nouveaux locaux à Coulanges-lès-Nevers, en compagnie de bénévoles et d'élus.



> Thierry Guyot et Maryse Augendre, conseillers départementaux.



> Avec ses 800 m² et son potentiel d'extension, le nouveau local de la Banque alimentaire apporte aux salariés et bénévoles des conditions de travail plus confortables.

Maryse Augendre, conseillère départementale du canton, ont abordé la situation préoccupante, et les moyens d'y remédier. « En 2022, nous avons aidé 7 600 personnes, et pour ce début de campagne d'hiver, nous avons déjà passé le cap des 8 000 », détaille Laurent Brondel. Elles étaient 6 300 en 2021, et le nombre réel de personnes en détresse est sans doute bien plus important : « Il y a encore des zones blanches dans la Nièvre, qui ne sont pas couvertes par les associations que nous fournissons ».

La Banque alimentaire bourguignonne mobilise des énergies et des financements pour résorber ces zones blanches mais aussi pour améliorer la nutrition des personnes en précarité tout en soutenant la filière agricole locale. Pour ces deux objectifs, le Département est prêt à apporter son expertise, son réseau et sa connaissance du terrain, que ce soit à travers les Territoires zéro chômeur longue durée ou le Plan de lutte contre l'illettrisme. Thierry Guyot et Jean-Paul Fallet veilleront à réunir tous les acteurs d'un domaine dans lequel l'information reste à fluidifier.

Les Restos du cœur à l'ouvrage

Autre acteur vital de l'aide alimentaire, les Restos du cœur ont vu la demande s'emballer en 2023 dans la Nièvre : « + 30 % de repas servis, et + 20 % de bénéficiaires », a expliqué Christian Primevert, nouveau président d'une association qui fait tourner 24 centres dans le département grâce à cinq salariés permanents, 20 salariés en insertion et 300 bénévoles. Et un centre névralgique, le site de stockage de Nevers, dans les locaux de l'AFPA, visité par Fabien Bazin, Maryse Augendre, Jean-Paul Fallet et Thierry Guyot à l'orée de la campagne d'hiver. Parmi les 4 500 bénéficiaires nivernais, beaucoup de familles monoparentales et de personnes isolées, pour lesquels les Restos ont dû adapter les distributions, comme partout en France, sous le cisaillement croisé d'une explosion de la demande et d'une flambée des prix de l'alimentaire : « Pour une famille de trois personnes, nous avons dû passer de 18 à 12 repas par semaine. »



Mieux accueillir et protéger l'enfance en détresse



> Michèle Dardant, vice-présidente en charge de l'enfance.



> Le Schéma départemental enfance et famille, pierre angulaire de l'engagement du Département a été présenté à tous les partenaires en 2023.

La protection de l'enfance est une des responsabilités centrales du Conseil départemental. Une mission de plus en plus importante, et délicate, avec l'augmentation du nombre de jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance et des jeunes migrants isolés, les mineurs non accompagnés. Les moyens mis en œuvre se renforcent pour améliorer l'accueil et la prise en charge de ces vies à cicatrifier.

Le Conseil départemental reste fidèle à sa culture de l'accueil de l'enfance en détresse, qu'elle soit d'ici ou d'ailleurs. De 2022 à 2026, le Schéma départemental enfance et famille est « la pierre angulaire » de son engagement, comme l'explique Michèle Dardant, vice-présidente en charge de l'enfance. Vingt-sept actions opérationnelles réparties en cinq axes couvrent ainsi tout le champ de la prévention et de la protection de l'enfance, de l'accompagnement des parents en difficulté au suivi du parcours des enfants confiés (plus de 1 000 par an), en passant par le traitement des informations préoccupantes ou l'adaptation des modalités d'accueil.

En témoigne la construction de la nouvelle Cité de l'enfance, dont l'ouverture en 2024 parachèvera l'un des chantiers majeurs de ces dernières années dans la Nièvre : 21 millions d'euros, plus de deux ans de travaux, 6 000 m² bâtis sur un terrain de deux hectares, 11 unités de vie où vivront près de 100 jeunes et où travailleront environ 150 personnes. Installé en décembre 2023, l'Observatoire de la protection de l'enfance sera « un moyen de surveillance, de réflexion, d'initiative et de partage des analyses et des connaissances », souligne Michèle Dardant. Les services du Conseil départemental, de l'État, l'important tissu associatif, les assistantes familiales, les acteurs de la justice, de la sécurité et de la santé siègent au sein de cet Observatoire.

Devoir d'humanité

Au titre de l'Aide sociale à l'enfance, le Conseil départemental prend en charge les mineurs non accompagnés (MNA), de jeunes migrants arrivés en Europe au péril de leur vie et que le hasard – et le train, souvent – ont menés jusqu'à Nevers. Si leur accueil se révèle de plus en plus complexe, face au trauma des parcours chaotiques et des arrivées en hausse constante, et même si l'État n'apporte pas le soutien financier attendu, le Département met un point d'honneur à répondre à son devoir d'humanité.

Au 31 décembre 2022, 70 mineurs non accompagnés étaient pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance ; un an plus tard, leur nombre est passé à 95. En 2024, 100 places d'accueil seront ouvertes, et gérées par deux associations, Nièvre Regain et L'Œuvre du Bon Pasteur.

Au Conseil départemental, « le handicap ne fait pas peur »

À l'initiative du président Fabien Bazin, de Joëlle Julien, vice-présidente en charge des ressources humaines, et de Maryse Augendre, conseillère départementale déléguée au handicap, le Conseil départemental a participé au Duoday, un événement organisé dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, en novembre.

Pour la quatrième année, le Duoday a donné à des personnes en situation de handicap la possibilité de passer une journée en immersion au sein du Conseil départemental. Cinq personnes accompagnées par Cap Emploi et quatre par l'association Sauvegarde 58 ont passé la journée du 23 novembre sur différents sites du Conseil départemental : les collèges de Pouilly-sur-Loire et Montsauche-Les Settons, la direction générale adjointe Collèges, Administration et Ressources, la direction de l'Administration générale et des Achats, les services Conditions de travail et Relations sociales, Gérontologie et Handicap, et Informatique, le restaurant de l'Orangerie, et un binôme avec Fabien Bazin, président du Conseil départemental.



> Joëlle Julien (à gauche), vice-présidente en charge des ressources humaines, a accueilli les binômes du Duoday.



> Le chef cuisinier Jean-Luc Millet a fait équipe avec Mélanie à l'Orangerie, où se sont retrouvés les binômes pour le déjeuner.

« Le Département met un point d'honneur à accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions », a souligné, dans son mot de bienvenue, Joëlle Julien, vice-présidente en charge des ressources humaines.

« Au Conseil départemental, le handicap ne fait pas peur. Et à titre personnel, il ne me fait pas peur, parce que c'est mon vécu. Je vous invite à bien profiter de cette journée, et si vous avez le projet d'aller plus loin avec nous, vous pourrez passer des périodes d'immersion, des stages, jusqu'à l'emploi. Toutes les possibilités vous sont ouvertes ; il y a 150 métiers différents dans notre collectivité, vous devriez trouver votre bonheur. »

La participation du Conseil départemental au Duoday est en cohérence avec sa politique d'ouverture aux personnes en situation de handicap. Environ 150 de ses 1 700 agents bénéficient ainsi d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), ce qui place la collectivité nettement au-dessus de l'obligation légale de 6 % de salariés en situation de handicap.

Duoday
2023



> Emmanuel, binôme de Fabien Bazin, a découvert le fonctionnement du cabinet de la présidence (ci-dessus aux côtés de Sylvie Gaulier, assistante), et accompagné le président dans ses déplacements sur le terrain.

Les puces savantes du Cirque numérique

Le Cirque numérique a été conçu par le Conseil départemental. Ce show éducatif a été testé à Varennes-Vauzelles, avant de tourner dans tous les collèges nivernais.



Comment parler aux collégiens de cyber-harcèlement, d'intelligence artificielle ou de numérique responsable, sans les faire fuir ni les assommer ? En transformant le tout en un spectacle vivant, coloré et décalé : le Numérik Circus.

Sur les portes des salles de classe, les étiquettes annoncent la couleur. « Papa où t'es ? » pour l'atelier géolocalisation, « ChatGPT peut-il ranger ma chambre ? » pour l'intelligence artificielle, « Tu m'as ghosté là non ? » pour les réseaux sociaux. Par groupes, les collégiens vauzelliens se succèdent pour une heure de réflexion et d'échanges dédiés à un univers numérique dans lequel ils baignent depuis la petite enfance. Quitte à perdre pied : cyber-harcèlement, addiction, pornographie, violence, challenges TikTok renvoyant Michaël Youn et ses 11 Commandements à de gentilles blagues entre amis.

Dans la salle « Tu m'as ghosté là non ? », les langues se délient, rassurées par la confidentialité des échanges avec les deux animatrices : « Derrière un écran, on perd la boule », explique l'un. Combien passent moins de deux heures par jour sur leur téléphone ? Les mains en l'air sont rares. Télé, console, ordinateur, smartphone, les écrans meublent le quotidien, en toute conscience : « On peut être addict aux écrans ? » Quatorze répondent oui, un non. Informatif sans être culpabilisant, interactif mais contrôlé, l'exercice accroche son public, qui ne voit pas défiler l'heure. Chemise blanche, bretelles et nœud pap', un grand sourire barrant le visage, les M. et Mme Loyal du Numérik Circus

font le show dans le collège, rodant leur tournée qui visitera tous les collèges du département. Dédié aux collégiens le mercredi matin, le Numérik Circus a rejoué sa performance l'après-midi pour le grand public.



> Lionel Lecher, Olivier Sicot, Éliane Desabre.



Collèges : le local au menu des cantines



Le Conseil départemental multiplie les initiatives pour que les produits locaux soient de plus en plus présents au menu des cantines, dans les collèges notamment. Basé à Imphy, le Groupement des établissements d'enseignement de la Nièvre (GEEN) rassemble sept collèges pour travailler davantage en circuits courts. Et ça marche.

Adjoint au gestionnaire du collège Louis-Aragon, à Imphy, Romain Jeandot-Nowak a fait de la restauration scolaire l'épicentre de ses nombreuses tâches. « Je suis amoureux de ce métier », sourit le trentenaire, qui attaque ses journées à 6 h 45 et ne compte pas les heures supplémentaires. « La restauration me prend beaucoup de temps. »

produits locaux. » Les collèges de Cercy-la-Tour, Château-Chinon, Dornes, La Machine, Montsauche-Les Settons et Saint-Pierre-le-Moûtier ont rejoint Imphy au sein du GEEN.

réduction des factures des collèges de 15 à 20 %

Son obsession ? Donner à l'équipe en cuisine (dix agents dont une apprentie) les moyens financiers nécessaires pour proposer des repas de qualité. Il a constitué en 2022 le Groupement des établissements d'enseignement de la Nièvre (GEEN) pour peser plus lourd sur les approvisionnements : « Les petits collèges peuvent ainsi avoir accès aux marchés, se faire à nouveau livrer par des fournisseurs qui ne voulaient plus aller jusqu'à eux, et se dégager de la marge de manœuvre pour l'investir dans les

Cheville ouvrière, Romain Jeandot-Nowak a préparé les appels d'offres sur neuf lots (boissons, poissons frais, primeurs, volaille fraîche, viande fraîche, surgelés, épicerie, charcuterie, produits laitiers et ovoproduits) avec deux critères prioritaires, la livraison garantie et des produits venant de la Nièvre et des départements limitrophes. Les marchés, qui entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2024, ont permis aux collèges de réduire leur facture de 15 à 20 %. Autant d'économies qu'ils pourront réinjecter dans les circuits courts, en travaillant directement avec des producteurs alentour.





> Blandine Delaporte, 1^{ère} vice-présidente en charge du dialogue avec les habitants.



La jeunesse pour fil rouge

« Imagine la Nièvre ! » aura droit à sa troisième édition ! Ce dialogue direct mettra en avant la jeunesse du département, véritable incarnation de l'avenir du territoire.



Parce qu'il n'est plus possible de mettre en place des politiques publiques sans que les habitants eux-mêmes ne contribuent à leur définition et vérifient qu'elles sont adaptées et efficaces, le Conseil départemental propose de travailler autrement, en dialogue régulier avec les habitants. Le top départ a été donné en 2022 où 2.000 Nivernais se sont mobilisés pour mettre sur la table 30 engagements devenus la feuille de route du département.

2023 a vu ce « feuilleton démocratique », selon l'expression de son initiateur Fabien Bazin, prendre corps et consistance autour de deux grands axes : l'écoute de la jeunesse, dont le présent et l'avenir se sont imposés comme l'enjeu majeur des débats initiaux, et l'installation de l'Observatoire citoyen qui suit au plus près avec les services du Département la mise en œuvre des engagements pris par les élus.

2024 maintient le cap et monte en puissance. L'Observatoire citoyen, qui s'est réuni le 5 décembre dernier dans son « camp de base » central de Saint-Saulge, passe ainsi de 50 à 100 personnes et de 15 à 30 engagements suivis ; des visites sur le terrain s'ajouteront à son programme, par exemple au Centre de santé départemental.



Les jeunes Nivernais, eux, seront invités à participer aux réunions publiques qui se dérouleront à Château-Chinon, Clamecy, Cosne-sur-Loire, Decize et Nevers, de février à mai. Ces rendez-vous, baptisés depuis 2023 « Imagine la jeunesse », seront renouvelés jusqu'à la fin du mandat, avec l'objectif de rencontrer et d'écouter 500 jeunes chaque année.

Instaurés à l'issue de chaque rencontre avec les jeunes, les temps d'échanges en tête-à-tête, entre les jeunes et des Nivernais volontaires : habitants, pompiers, gendarmes, chambres consulaires, centres sociaux, etc. ont donné naissance à la « bande des moins jeunes ». Mi-tuteurs mi-anges gardiens, ils sont une quarantaine à avoir apporté leur expérience, leurs conseils et leur bienveillance aux jeunes en quête de repères ou d'aide à la définition de leur projet professionnel, voire de leur projet de vie.

Agriculteur retraité, Marcel Cottin a été l'un des premiers à se porter volontaire, lors de la première réunion de 2023, à Cosne-sur-Loire. Le prolongement naturel d'un engagement qui a guidé toute sa carrière : « J'ai toujours été passionné par l'enseignement, la transmission. Pendant 30 ans, j'ai été maître de stage et d'apprentissage, j'ai accueilli dans ma ferme au moins cent jeunes, des Français, des étrangers. À ceux que j'ai rencontrés lors des réunions d'Imagine la jeunesse, j'ai dit : « Vous êtes jeunes, profitez-en, voyagez, allez voir ailleurs. Sortir de son territoire, c'est le meilleur moyen de s'ouvrir ». J'ai dialogué avec une bonne vingtaine de jeunes, après les réunions. Ceux qui ont fait la démarche étaient déjà bien avancés dans leur réflexion. Beaucoup se posent des questions sur leur avenir, même s'ils ont des objectifs bien clairs dans leur tête. Ce qui m'a marqué, c'est qu'ils étaient assez à l'aise pour prendre la parole devant tout le monde ; j'ai trouvé ça joli. » Également membre de l'Observatoire citoyen, Marcel Cottin s'avoue séduit par la démarche d'Imagine la Nièvre ! : « Je trouve ça pas mal de faire confiance aux habitants. Pour moi, c'est un plaisir de venir, c'est l'occasion de rencontrer d'autres personnes. Je n'ai surtout pas l'intention d'être isolé à la retraite. »



> Marcel Cottin, membre actif de la « bande des moins jeunes » et de l'Observatoire citoyen.



Nevers Agglomération

le Conseil départemental soutient les projets des communes

Malgré sa situation géographique à la frange ouest de la Nièvre, l'agglomération de Nevers dispose d'infrastructures départementales majeures pour les Nivernais : le Centre hospitalier porteur du Groupement hospitalier de territoire, le pôle universitaire qui se développe, le Centre des expositions à rénover, la Maison de la Culture et le Café Charbon dont la programmation est reconnue, les équipements sportifs comme celui de l'USON Nevers Rugby, fierté nivernaise, etc.

Comme toutes les villes et agglomérations urbaines de France, Nevers Agglomération doit s'adapter aux exigences écologiques du XXI^e siècle et entamer sa transformation pour répondre à de nouveaux usages.

Le Conseil départemental est au rendez-vous et accompagne la communauté d'agglomération dans ses projets de rénovation, avec 6 millions d'euros réservés pour la période 2021-2026.

Les transformations et les rénovations vont bon train sur l'agglomération de Nevers. Ces changements sont aussi possibles grâce à l'engagement financier du Département, à travers notamment les Contrats cadres de partenariat (CCP). Ces subventions contribuent à favoriser les initiatives locales et accompagnent des projets concrets favorables à la dynamique du territoire. Pour la période 2021-2026, le Conseil départemental va participer à hauteur de six millions d'euros sur le territoire de Nevers agglomération. À cette date, seuls les projets de la première programmation 2021-2023 sont pleinement actés et votés par l'assemblée départementale.

À la fois cohérents et logiques, ils répondent à une dynamique d'ensemble dont l'objectif est de satisfaire l'attente des Nivernais. Ces financements sont choisis en fonction de l'intérêt porté au développement du territoire et aux habitants.

Les projets soutenus par le biais des CCP sont donc le fruit d'un dialogue constructif entre les représentants des collectivités. Les financements alloués peuvent intervenir dans différents domaines : aménagements d'espaces publics, habitat, équipements culturels ou sportifs ou de services publics, environnement, eau ou activités de pleine nature, patrimoine, tourisme, santé, numérique, etc.



Focus sur deux opérations cofinancées par le Département

Engagé dans une politique volontariste pour la promotion de la culture et des solidarités, le Conseil départemental a participé, de manière conséquente à la rénovation du Café Charbon et à la réhabilitation du quartier du Banlay.



La rénovation du Café Charbon :

Les aides aux financements des projets culturels ont toujours eu une place prépondérante dans les politiques du Conseil départemental. Véritable lieu de la scène alternative, le Café Charbon avait besoin de faire peau neuve pour devenir une salle adaptée à l'accueil du public et des musiciens. La scène trop petite et les espaces peu adaptés nécessitaient une refonte du lieu. Sur le coût total du projet de 4,3 millions, le Conseil départemental a consenti un effort considérable ; la subvention s'élève à un million d'euros.

Programme de renouvellement urbain du quartier du Banlay :

Le Conseil départemental contribue là aussi à ce projet ambitieux d'aménagement et de reconditionnement des espaces urbains du quartier du Banlay. Un chantier gigantesque auquel participe la collectivité à hauteur de 700 000 €. Un financement de 200 000 €, spécifiquement réservé à l'aménagement de la RD 907, qui deviendra un axe arboré et végétalisé et sécurisé pour les usagers. Les 500 000 € restant, sont fléchés pour l'habitat.





D'autres exemples de projets financés par le Conseil départemental

Réhabilitation de la piscine et acquisition du parc thermal de Pougues-les-Eaux :
Pour la rénovation de la piscine (coût des travaux, 4,5 M€), le Département a apporté 140 000 €, et financé à 50 % l'achat du parc, soit 300 000 €.



Rénovation du quartier de la Brasserie à Fourchambault :
80 000 € sont consacrés à l'aménagement d'espaces publics (places de stationnement, réalisation d'un parvis, végétalisation, parcours piétons et vélos, etc.).



Projet de coulée verte sur la commune de Varennes-Vauzelles : aménagement de sentiers reliant les espaces naturels de la Beue et de l'étang de Niffond.



Le Conseil départemental a participé financièrement à la construction de la Maison des internes à Nevers, à hauteur de 200 000 €.

Et il participera à la rénovation du Centre Expo, via un engagement de 1,2 million d'euros.



Les aides directes au communes de l'agglomération de Nevers

Pour chacun des 17 cantons nivernais, une enveloppe financière est attribuée, sous forme d'une dotation cantonale d'équipement (DCE). Ce sont les binômes de chaque canton qui assurent la répartition des subventions. La plupart des projets soutenus sont de portée locale et répondent généralement à des besoins de proximité. Focus sur le canton du centre ville de Nevers, avec Martine Gaudin et Wilfrid Séjeau.

Fin octobre, l'équipe du chantier d'insertion de maraîchage Cultiv'On Bio, géré par l'association Les Acteurs solidaires en marche (ASEM), s'est vue dotée d'un véhicule de transport et de livraison pour développer son activité. Un outil financé (17 480 €) grâce aux conseillers départementaux du canton. Le choix s'est imposé pour les élus afin d'apporter une aide substantielle qui vient compléter le partenariat et le soutien de la collectivité. D'ailleurs, Wilfrid Séjeau, vice-président du Conseil départemental, présent lors de la remise du véhicule, a salué cette initiative en soulignant « l'importance de rendre cohérentes les politiques publiques à travers ce genre de projet, qui ne serait pas réalisable sans les associations et les acteurs du territoire qui œuvrent pour les habitants. Avoir des objectifs communs en partant des besoins du territoire pour construire ensemble la Nièvre de demain ! »



> Martine Gaudin et Wilfrid Séjeau en compagnie de l'équipe du chantier d'insertion Cultiv'On Bio.

Canton Nevers Banlay/Coulanges-lès-Nevers. Sur une enveloppe triennale de 183 576 €, 21 000 € fléchés pour la réfection des trottoirs du boulevard Saint-Exupéry à Nevers.

Canton Nevers Est/Magny-Cours/Saint-Éloi/Sermoise. Sur l'enveloppe triennale de 243 438 €, les élus ont choisi d'aider plusieurs communes du canton. La somme de 20 000 € permet la rénovation du réseau d'eau chaude sur le terrain des Senets.

Canton Nevers Centre/Challuy/Gimouille/Saincaize-Meauce. Les élus ont également mobilisé 45 000 € pour les travaux d'aménagement du nouveau skate park de Nevers.

Canton Nevers Grande Pâturée/Montapins/Nevers Ouest Sur une enveloppe triennale de 183 576 €, le binôme a choisi d'engager 61 000 € pour des travaux de sécurité incendie au Centre des archives et pour des travaux de voirie rue des Montapins.



> Fabien Bazin, Maryse Augendre, le préfet Michaël Galy et Jean-Paul Fallet lors de la pose de la première pierre des logements de Nièvre Habitat au Banlay.



Les forêts nivernaises non épargnées par le changement climatique

Depuis plusieurs années, les effets du changement climatique sont visibles. Les forêts nivernaises donnent des signes de faiblesse. Manque d'eau, dépérissement ou attaque du scolyte pèsent déjà sur ce marqueur identitaire qui recouvre un tiers du département.

Le dérèglement climatique, la diminution et la qualité de la ressource en eau, la multiplication d'épisodes météorologiques exceptionnels fragilisent les forêts. Les effets du changement climatique ne sont pas les mêmes partout dans la Nièvre. Les forêts du val de Loire, principalement composées de feuillus et de chênes, souffrent le plus de manque d'eau. Dans le Morvan, moins impacté par la sécheresse, les parcelles touchées sont celles composées uniquement d'épicéas ; cette essence résineuse sollicite un apport important en eau, et est prise d'assaut par un parasite, le scolyte, dont l'éradication

passé par des coupes franches qui défigurent le paysage. Il est indéniable que les forêts jouent un rôle essentiel. Elles amortissent les effets du changement climatique et sont indispensables pour la préservation de la biodiversité. Elles sont également une ressource renouvelable, un puit de carbone considérable, et surtout des espaces paysagers et récréatifs. Enfin, une forte dynamique économique existe autour de la filière bois : 1 600 emplois et 500 entreprises se partagent le marché, de l'exploitation forestière à la transformation du bois.



Enjeux et défis pour les forêts départementales :

- restaurer et accélérer la résilience des forêts départementales face au changement climatique,
- améliorer les capacités d'accueil de la biodiversité en forêt,
- poursuivre la conciliation entre production et protection de la forêt tout en maintenant l'état boisé,
- démarche d'exemplarité de la collectivité pour convaincre d'autres acteurs de la filière bois.

PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification) et FSC (Forest Stewardship Council) : cette certification et ce label définissent des règles strictes en matière de gestion durable des forêts en intégrant des critères socio-économiques et industriels, de l'exploitant au produit fini.



Des essences plus résistantes

Afin d'atténuer les risques de disparition de certaines essences emblématiques, et de rendre les forêts plus résistantes, le Conseil départemental s'appuie sur l'expertise des acteurs du territoire.



L'Office national des forêts, gestionnaire historique des parcelles départementales, propose de déployer son concept de « forêts mosaïques », visant à diversifier les essences et les modes de sylviculture, et d'expérimenter les « îlots d'avenir », dans lesquels sont introduites de nouvelles essences, venues d'ailleurs, plus à même de supporter les fortes chaleurs et réclamant peu d'eau.

Le groupement forestier Le Chat sauvage, lui aussi sollicité par les services du Département, apporte une vision plus contrastée. Il aborde tous les aspects de la forêt, pas uniquement l'aspect économique, comme l'explique son président, Frédéric Beaucher : « La société serait perdante si on prenait en compte uniquement l'aspect économique, sans considérer les autres aspects : les paysages, les espaces d'activités de plein air, une biodiversité riche. Nous avons un autre regard. On ne doit pas chercher la rentabilité dans la production du bois, il faut avoir une gestion la plus proche possible de l'écosystème. Plus la forêt sera diversifiée en essences et en âge, plus elle sera résistante. »

Ces nouvelles approches de gestion forestière déploient à la fois des visions alternatives et s'appuient sur des méthodes ancestrales. Il faudra sans doute adapter les pratiques sylvicoles, au fur et à mesure des conséquences imprévisibles du changement climatique. Les efforts devront être consentis sur plusieurs décennies, et leurs effets ne seront pas visibles immédiatement.



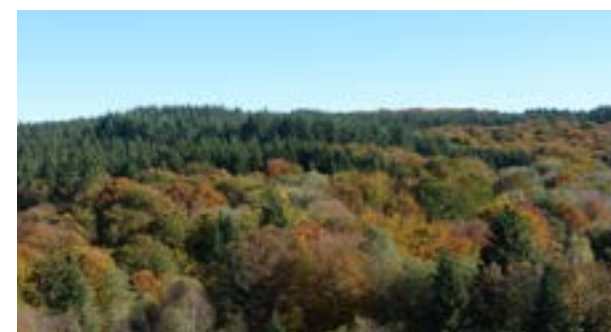
La réglementation des boisements

L'objectif de la réglementation des boisements est de déterminer le bon équilibre entre la répartition des terres, les productions agricoles, la forêt, les espaces de nature, de loisirs et habités.

En vertu du Code rural et de la pêche maritime, le Conseil départemental a la responsabilité de la mise en œuvre et de l'instruction de la réglementation des boisements après sollicitation des communes. L'objectif est de favoriser une meilleure répartition des terres entre la forêt, les productions agricoles, les espaces de nature ou de loisirs et les espaces habités en milieu rural.

Elle instaure des zonages, dans lesquels des semis, des plantations d'essences forestières ou la reconstitution après coupe rase, peuvent être réglementés. Ils sont établis en fonction de la configuration de l'espace.

En 2021, les communes de Brassy, Chaumard, Dunles-Places, Montsauche-Les Settons, Ouroux-en-Morvan et Saint-Agnan ont demandé une procédure d'élaboration de réglementation établie par la Commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF). Votée en session en novembre dernier, la réglementation correspond aux attentes et aux spécificités du territoire.



> Blandine Delaporte, Frédéric Roy, Justine Guyot à la peupleraie de Decize.

À qui s'applique la réglementation ?

Le zonage s'applique à tout propriétaire, public ou privé. Lorsqu'elles visent des terrains déjà boisés, les interdictions ou réglementations ne peuvent concerner que des parcelles boisées isolées ou rattachées à un massif dont la superficie est inférieure à 10 hectares.

Les interdictions et les réglementations ne sont pas applicables aux parcs ou jardins attenants à une habitation, aux arbres isolés, aux plantations ornementales et haies champêtres, ainsi qu'aux cultures de sapins de Noël.

Toute personne qui souhaite planter ou replanter sur une parcelle située dans la zone « couverte » par une réglementation des boisements doit effectuer une déclaration préalable auprès du président du Conseil départemental, qui peut autoriser ce projet, ou s'y opposer.

Retrouvez l'intégralité de la réglementation sur nievre.fr



La saga Colas ancrée à Clamecy

Entre la famille Colas et Clamecy, l'histoire d'amour continue plus que jamais ! En septembre, un triple hommage a été rendu par la municipalité à ces générations de faïenciers d'art qui ont sublimé leur savoir-faire et su le réinventer génialement en l'appliquant à l'univers de la fève et à Alain Colas, aventurier mythique de la navigation dont la légende demeure intacte, 45 ans après sa disparition en mer.



> Alexandre et Elodie Colas ont pris la suite de leur père, Jean-François, à la tête de la faïencerie familiale.

Le 16 septembre, le cœur de la famille Colas a battu un peu plus fort que d'habitude tout au long de l'impressionnant hommage que lui a rendu la ville de Clamecy. Inauguration de la place Roger-Colas (ex-place de la Gravière) sur laquelle donne le magasin de la faïencerie, découverte de la salle dédiée à l'histoire des faïenciers Colas et transfert de la statue d'Alain Colas sur le pont de Béthléem en face de la statue du flotteur : en trois étapes ce jour-là, trois générations ont fait vibrer le cœur de la ville.

« Nos racines, c'est Clamecy », rappelle avec fierté Elodie Colas qui, avec son frère Alexandre, tient les rênes de la manufacture créée par son grand-père Roger dans les années 1930 et brillamment reprise par son père, Jean-François. C'est lui qui, à la fin des années 1970, a l'intuition d'appliquer le savoir-faire de la faïence à la fève glissée dans les galettes des Rois : « La faïence et la céramique étaient alors en déclin et papa cherchait des idées pour pérenniser l'emploi et l'activité. Un jour, avec papy, il a moulé un petit objet pour un boulanger du faubourg de Bethléem afin qu'il le mette dans ses galettes. C'était la petite graine et depuis, elle n'a cessé de se développer. »

« On baigne dans cette histoire depuis notre tendre enfance »

Sous l'impulsion d'Alexandre, ingénieur de formation, et d'Elodie, diplômée en commerce et fève de communication, qui ont rejoint leur père en 2003 et 2006, la manufacture Colas met les bouchées doubles, séduit les artisans boulangers, les chefs étoilés et les meilleurs ouvriers de France : « Nous sommes le premier fabricant français de fèves artisanales et le seul labellisé Entreprise du patrimoine vivant. » Près d'un million et demi de fèves partent

> Labellisée Entreprise du patrimoine vivant, la faïencerie clamecycoise s'est imposée comme le premier producteur de fèves artisanales en France.



chaque année des ateliers désormais implantés à Coulanges-sur-Yonne, à quelques kilomètres de Clamecy où bat toujours le cœur et le siège social de la famille.

« On baigne dans cette histoire depuis notre tendre enfance », sourit Elodie Colas. « Tout petits, on allait dans les ateliers avec notre père et notre grand-père. » Son frère et elle sont trop jeunes pour avoir connu Alain Colas, leur oncle, qui avait révolutionné la course en mer avant de disparaître, en 1978 à bord de son bateau *Manureva*. Lui qui aurait eu 80 ans le 16 septembre dernier a plongé sans le vouloir sa famille dans la lumière et l'ombre de sa légende. « Notre oncle était une étoile filante », reconnaît sa nièce. « Mais mon grand-père et mon père ont eux aussi une personnalité forte. On a un nom mais on a surtout des gènes. Un esprit de compétition, un goût du challenge, des défis. »



> La statue d'Alain Colas a été transférée sur le pont de Béthléem à Clamecy.



Avec Le Nœud vert, Hugo bosse local

En octobre 2021, à 23 ans, BTS fraîchement en poche, Hugo Marx créait Le Nœud vert, une entreprise de prêt-à-porter « made in Nevers ». Deux ans plus tard, le jeune patron a revu le concept sans renier sa philosophie, et creuse le sillon du vêtement personnalisé pour les entreprises, les clubs et les associations. En jouant la carte du local, quoi qu'il en couse.

Table de coupe, surjeteuse, piqueuse plate, brodeuse, presse à chaud : dans l'ancienne imprimerie Diazo + de la rue de la Préfecture, à Nevers, c'est une micro-ruche textile qui a vu le jour, en octobre 2021. Dans le souffle post-Covid, Le Nœud vert incarnait élégamment l'ambition d'un jeune homme, Hugo Marx, d'un prêt-à-porter cousu main, presque sous l'œil des passants, derrière les larges baies vitrées montrant les couturières à l'ouvrage sur leurs machines.

Avec ses associés Emilie Hénault et Sébastien Buvat, spécialistes du marquage textile, le Nivernais de 23 ans, tout juste diplômé en alternance à la French Run (BTS Management commercial opérationnel), mise sur le local : « La crise Covid avait montré qu'il y avait une appétence pour les produits locaux, les circuits courts. On sentait une vraie lame de fond pour le made in France. »



> Hugo Marx a présenté Le Nœud vert et son credo d'une production textile de proximité à Jean-Paul Fallet, conseiller départemental délégué à l'économie sociale et solidaire.



Très vite, Le Nœud vert tisse un réseau de revendeurs, une vingtaine à travers la France, dans des concept-stores. Avant de réduire la voilure : « On n'a pas rencontré le marché. Le made in France est cher, et nous n'avions pas les moyens de faire une marque avec une identité forte. Alors, début 2023, on a basculé sur le vêtement professionnel, pour les entreprises, les clubs, les associations. On propose une qualité supérieure, très personnalisée. On maîtrise tout, en supprimant les intermédiaires, ce qui fait qu'on est bien placés au niveau des prix. »

Société d'ambulances, canal du Nivernais, haras, clubs d'athlétisme, organisateurs d'événements, etc. : la clientèle s'étoffe, sensible à la réactivité et à l'efficacité d'une équipe resserrée. « Notre meilleure pub, c'est le bouche-à-oreille », assure Hugo Marx, qui a naturellement adhéré à la marque territoriale du Département, La Belle Nièvre : « Elle correspond à ce qu'on veut mettre en pratique, c'est-à-dire une fabrication neversoise, et elle nous permet de nous situer géographiquement. »

S'il n'a pas abandonné le prêt-à-porter, que l'on trouve désormais à L'Atelier A à Nevers, Hugo Marx croit fermement à l'essor du vêtement professionnel : « Il y a beaucoup à faire en local, dans la Nièvre, le Cher et l'Allier. Et on a un potentiel à creuser auprès des collectivités. » Le chef d'entreprise ne se voit pas dévier d'une philosophie qu'il puise dans ses racines : « Je suis issu d'une famille d'agriculteurs. On aime produire, apporter quelque chose. »



Opération séduction « la Nièvre à Paris »



Depuis 2020, l'opération Essayez la Nièvre a généré plus de 1,5 million d'euros de retombées médiatiques. Les reportages dans la presse nationale, de *Libération* à *Paris Match*, et sur les grandes chaînes de télévision (TF1, France 2, France 3, M6) ont donné une remarquable visibilité à cette initiative orchestrée par Nièvre Attractive.

> Martine Gaudin, présidente de Nièvre Attractive, et Fabien Bazin, président du Conseil départemental, ont valorisé les atouts de la Nièvre sur le parvis de La Défense.



> Gastronomie et rugby étaient en première ligne pour susciter la curiosité des Franciliens. Une recette à succès.

Deux mondes qui se découvrent, se confrontent et se comprennent. Entre la Nièvre, département rural de 200 000 habitants, et l'Île-de-France, quintessence de l'urbanisation soixante fois plus peuplée, des liens existent déjà, tissés depuis longtemps de diasporas et de résidences secondaires, d'exode et de démétropolisation.

Pour les renforcer, le Conseil départemental et son agence d'attractivité et de développement touristique, Nièvre Attractive, sont partis à la rencontre des Parisiens et des Franciliens. Le 10 octobre, face au parvis de La Défense a été investi par un village original composé de « bulles immersives » transparentes.

À l'intérieur de chacune, les points forts de la Nièvre étaient à découvrir : ses savoir-faire, sa vitalité artistique et culturelle, son dynamisme économique, ses offres



Des « bulles de Nièvre » ont charmé la presse parisienne et les habitants.



d'emploi, etc. Un champ de possibilités dans lequel chacun a pu cheminer, se laisser surprendre et séduire. Fabien Bazin, président du Conseil départemental, et Martine Gaudin, présidente de Nièvre Attractive, ont inauguré un événement qui a su ralentir le pas pressé des passagers du parvis de La Défense. « L'objectif est de capter l'attention d'un maximum de personnes, de les inciter à découvrir les atouts de la Nièvre », explique Martine Gaudin. « Dans ces bulles immersives, on peut voir, sentir, goûter, aimer, découvrir la Nièvre sous tous ses aspects. »

« C'est la Nièvre qui s'exporte à Paris, Rastignac qui dit « à nous Paris ». C'est comment montrer que notre département est un nouveau modèle pour une nouvelle vie, c'est la Nièvre que tout le monde attend, la Nièvre qui devient tendance », ajoute Fabien Bazin. L'initiative a piqué la curiosité de nombreux passants, ravis de s'accorder une pause les invitant à s'évader vers des espaces plus séduisants que la minéralité omniprésente de La Défense.



Les « violoneux » en fête à Luzy

On pourrait croire que les festivals et autres manifestations culturelles sont en dormance durant l'hiver. Pourtant, de très belles propositions artistiques bourgeonnent un peu partout sur le territoire. C'est le cas de la Fête du violon à Luzy, où les Cordes en folies redonnent un coup de jeune à cet instrument, désormais plébiscité par les nouvelles générations.

Au début des années 2000, à Luzy, les Cordes en folies font le pari de relancer la pratique du violon populaire, une tradition qui avait disparu de nos territoires : « Aux XIXe et XXe siècles, le violon populaire accompagnait la vie des territoires ruraux, notamment celui du Morvan », explique Nicolas Baral, coordinateur général de l'association. « Il fallait préserver cet héritage et le faire vivre à travers un festival. Le but est de permettre aux amateurs de jouer, de mettre en avant les créations, les nouvelles générations et les musiques du monde. Les genres et les diversités sont déclinés sous différents formats : des concerts, des stages, des ateliers, un spectacle itinérant, un bal, des scènes ouvertes, des bœufs... Avec, comme fil conducteur, le violon. »

Cette 21^e édition sonne l'avènement d'une belle réussite. De plus en plus plébiscitée par le public, la musique traditionnelle s'intègre parfaitement dans l'air du temps.

Du 16 au 18 février : l'Auvergne et le Limousin sont les invités d'honneur. Pour avoir un aperçu de la programmation direction la page Facebook : @Fête du Violon



Les arts voyagent et s'enseignent en Réso

Créé par le Département en 2003, Réso est un service unique en France, qui enseigne la musique, le théâtre et la danse dans 80 % du territoire nivernais.

Chaque année, un peu plus de 6000 Nivernais ont accès à l'apprentissage de la musique, du théâtre ou de la danse grâce à la mutualisation des 90 enseignants répartis dans neuf écoles. Focus sur l'École intercommunale de musique, de danse et de théâtre Les Bertranges, dont le site principal se trouve à La Charité-sur-Loire.

Le seuil du bâtiment est à peine franchi que les sons feutrés des instruments parviennent dans le hall minuscule. En ce mercredi après-midi, c'est l'effervescence dans l'école. Les élèves alternent les pratiques, passent d'un atelier à l'autre, les couloirs se remplissent vite dans cette petite structure. La directrice Arielle Dervieu déborde d'idées et d'énergie pour développer l'enseignement artistique. Actuellement 376 élèves sont inscrits et 17 professeurs se relaient entre les trois sites (La Charité, Guérigny et Prémery) pour dispenser les cours, la pratique collective, les chorales ou les orchestres, ainsi que les interventions en milieu scolaire.

Également chef de chœur, Arielle Dervieu a développé le chant et la chorale. Maintenant, elle souhaite pouvoir dispenser toutes les disciplines (musique, théâtre et danse) sur les trois sites. Enthousiaste, elle mène de nombreux projets en s'associant avec la communauté de communes des Bertranges, avec les festivals alentour pour donner encore plus de visibilité à l'école et répondre à la vocation de Réso, en jouant un rôle inestimable dans l'accès à la culture.



> Les producteurs fondateurs de la Halle des paysans.

Le « savoir-fermier » en circuit court

Engagé aux côtés de la filière agricole, mobilisé pour l'avenir des abattoirs de Corbigny et de Cosne-sur-Loire, le Conseil départemental agit pour le développement des circuits courts. Une triple garantie de qualité, de proximité et de convivialité illustrée par deux ouvertures, en 2023 : La Fermille à Saint-Benin-d'Azy et la Halle des paysans à Saint-Saulge.

Atelier de découpe et de transformation agricole avec magasin de produits locaux, La Fermille a ouvert ses portes en novembre dernier, à Saint-Benin-d'Azy, dans un bâtiment flambant neuf dont la construction a bénéficié du soutien financier du Conseil départemental. Six agriculteurs associés de la SARL Au Panier des Amognes ont fait équipe pendant cinq ans avec la communauté de communes Amognes Cœur du Nivernais pour mener à bien ce projet qui valorise localement les productions du territoire.

« Il est important de montrer que, dans un département rural comme le nôtre, les projets avancent, pour peu qu'ils soient accompagnés, et notre collectivité a été ici présente à chaque étape », explique Fabien Bazin, président du Conseil départemental.



> Les agriculteurs associés de la SARL Au Panier des Amognes lors de l'inauguration de La Fermille.

Avec ses solides piliers, son carrelage et ses murs en pierre de taille, le rez-de-chaussée de la mairie de Saint-Saulge a des airs de marché couvert. Une prédestination devenue réalité depuis l'ouverture de la Halle des paysans, qui réunit le « savoir-fermier » de neuf producteurs nivernais associés et d'une trentaine de collègues partenaires. Conjuguant qualité, variété et authenticité, la halle comble un vide dans le territoire et tisse de solides liens sociaux.

Elle répond à une attente de certains consommateurs, selon Amélie Vincent, la présidente de l'association : « On est sur une niche de clients qui veulent savoir d'où viennent les produits qu'ils achètent, mais qui veulent aussi savoir l'histoire de nos fermes. On travaille avec une trentaine de producteurs partenaires, qui pour certains ne sont pas dans la Nièvre, mais on les connaît tous, et on est les garants de leur histoire. »



Des engagements et des actes

2 ans et demi d'actions du Conseil départemental

PRENDRE
SOIN
DE TOUS
ET À TOUT
ÂGE

À la campagne, comme ailleurs, nous avons droit au meilleur.
La solidarité est un rempart contre les fragilités.

• **15 médecins libéraux** installés grâce aux bourses départementales.

• **20 professionnels de santé salariés** au Centre départemental de santé.

• **7 pompiers professionnels** recrutés en 2023, **8 nouveaux recrutements** dont un **médecin pompier** (1/2 temps) en 2024.

• **5 Entreprises à but d'emploi** et **203 salariés** : la Nièvre est le 1^{er} département de France en nombre de territoires habilités **Territoires zéro chômeur de longue durée**.

• Mieux détecter et mieux accompagner, c'est l'objectif du **plan départemental de lutte contre l'illettrisme** que nous venons de lancer.

METTRE
LA JEUNESSE
AU CŒUR DU
RENOUVEAU
DE LA NIÈVRE

Parce que l'éducation en proximité est une condition de réussite, aucun collège ne fermera ! Mieux, ils seront les pivots de l'émancipation.

• **195 000 €** pour soutenir les projets des collèges.

+ **45 % de crédits d'investissement dans les collèges** (dont plus de la moitié dédiée à la performance énergétique).

Pour un dialogue permanent avec la jeunesse, pour lui donner la possibilité de réaliser ses rêves.

• **5 réunions publiques, 500 jeunes** mobilisés pour engager un dialogue direct; elles sont renouvelées en 2024.

• Création de la « **bande des moins jeunes** » comme une passerelle avec les institutions, les associations et le monde de l'entreprise.

RÉVEILLER
LES
FIERTÉS
NIVERNAISES

Il y a 1 000 raisons d'être fiers de la Nièvre !

• **75 millions d'euros** de travaux réalisés grâce à 10 millions d'euros investis par le Département : la fibre est un chantier titanesque.

L'agriculture est le socle de l'économie nivernaise. Pour cela, le Conseil départemental est à ses côtés pour :

• **Moderniser les abattoirs** de Cosne et de Corbigny.

• **Soutenir les ateliers de transformation** comme à Saint-Benin-d'Azy.

• Accompagner le développement de la filière viande.

• Accompagner le développement et la transition des exploitations agricoles avec **566 000 €** de crédits départementaux.

Le Conseil départemental soutient plus de **330 associations sportives** et **80 associations culturelles**.

PILOTER LES
CHANGEMENTS
ÉCOLOGIQUES

Changement écologique =
Changement de pratique !

Énergies renouvelables : où, comment, avec et pour qui ?

• Le SIEEN et le Conseil départemental élaborent une stratégie commune pour les énergies renouvelables.

Eau : vigilance, elle ne coule plus de source !

• Le Conseil départemental travaille avec les syndicats d'eau potable pour lever tous les obstacles à l'approvisionnement en eau.

Forêt et milieux naturels : puits de carbone, ressource économique, espace de loisirs... Au carrefour des pratiques :

• Le Conseil départemental vient de définir et porte une réglementation des boisements pour réguler les plantations. Il est aussi propriétaire de 360 ha de forêt. Il y pratique une gestion adaptée et raisonnée.

INVENTER LE
DIALOGUE DIRECT
AVEC LES
CITOYENS

L'avenir de la Nièvre ne peut s'imaginer qu'avec les habitants

• Plus de **2 000 personnes** présentes et en débat dans les différentes rencontres : **444 propositions et 30 engagements** issus de ces échanges validés par le Conseil départemental. **Création de l'Observatoire citoyen** pour associer les habitants au suivi de leur mise en œuvre.

• **Une centaine de Nivernais** mobilisés dans l'Observatoire citoyen pour comprendre, partager, évaluer, corriger le travail engagé.

• Une fête de la Nièvre au mois de juin pour que travailler et vivre ensemble soit un plaisir.

SOUTENIR LES
PROJETS DES
COMMUNES ET
COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES

343 millions d'euros de travaux réalisés grâce au soutien du Conseil départemental

• **100 millions d'euros** de travaux grâce aux 10 millions d'euros que le Département a mis à disposition des collectivités.

• **92 millions d'euros** de travaux réalisés par Nièvre Habitat et Nièvre Aménagement pour soutenir les investissements majeurs des collectivités.

• **125 millions d'euros** de travaux pour permettre la mise à 2 x 2 voies de la RN 7, un chantier vital auquel le Département contribue à hauteur de 18,8 millions d'euros.

• **26 millions d'euros** de travaux sur les routes départementales et les ponts.



L'USON, 120 ans à pleines dents



Du Peloton d'avant-garde né en 1903 à l'USON Nevers Rugby, les 120 ans d'histoire du rugby dans la préfecture nivernaise ont été fêtés avec éclat, face à Brive, le 17 novembre, dans un Pré-Fleuri à guichets fermés.

Les enfants de l'école de rugby ont dressé une haie d'honneur pour les invités du soir : Florian Grill, président de la Fédération, et René Bouscatel, président de la Ligue, entourant Régis Dumange, président de l'USON et fondateur, en 2009, de la Société anonyme sportive professionnelle (SASP) qui a propulsé le club de la Fédérale 2 à la Pro D2.

Le talonneur Janick Tarrit, « enfant » de la formation neversoise parti au Racing 92 l'an dernier, a tapé le coup d'envoi fictif vers ses anciens coéquipiers, qui se sont montrés au diapason de l'événement en s'imposant avec la manière et le bonus offensif (36-16).



VIVRE MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE
LA NIÈVRE
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

LA NIÈVRE
Ensemble

Comme le disait l'écrivain Jim Harrison, « le truc le plus dur pour les gens, c'est la vie non vécue ».

En ruralité, ce sentiment est souvent renforcé par le fait que les préoccupations qui traversent tous les Français y sont souvent plus aiguës : pouvoir d'achat, accès à la santé, inégalités...

C'est cela qui oriente, en responsabilité, nos choix politiques dans une période de très forte contrainte budgétaire.

A l'heure où tous les départements de gauche comme de droite n'ont cessé d'alerter l'État sur les difficultés budgétaires, dès 2022 nous avons anticipé ces difficultés.

Aujourd'hui nous assumons une politique responsable en maintenant le cap que nous nous sommes fixé : agir et investir pour répondre aux besoins spécifiques des Nivernais.

Responsable financièrement mais aussi socialement car la responsabilité ne peut pas traduire comme seul projet politique la gestion de la pénurie et la restriction de politiques publiques utiles aux gens.

Voilà pourquoi nous avons fait le choix d'investir pour l'accès aux soins en mettant en place un Plan Santé Nièvre et en travaillant à la fois sur l'installation de professionnels libéraux (bourses pour étudiants), sur le salariat (création de centres de santé) et bientôt sur la médecine solidaire.

Nous avons fait le choix de miser sur la jeunesse, avenir de notre département, en l'écoutant via Imagine la Jeunesse ! et en finançant les conditions de son émancipation, via l'augmentation du budget investissement des collèges.

Nous avons fait le choix de prioriser la protection de l'enfance. Face aux besoins croissants, nous augmentons les capacités d'accueil de la nouvelle Maison de l'enfance et des familles.

Dans la Nièvre, aux fragilités humaines, nous répondons toujours par la solidarité humaine.

Et par la construction avec les citoyens pour ne pas décider à leur place ce dont ils ont besoin pour mieux vivre et espérer voir leurs projets de vie se concrétiser.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Qu'elle vous apporte la réussite, la santé et la prospérité que vous méritez.

Les élus du groupe de la majorité.

En janvier, c'est l'usage, on prend de bonnes résolutions, et on présente ses vœux.

Nos résolutions : nous continuerons à soutenir qu'une autre gestion est possible, plus efficace, moins tape-à-l'œil, sans nous laisser décourager par l'indifférence, voire le mépris, que reçoivent si souvent nos propositions en retour.

Nos vœux : que la majorité de gauche à la manœuvre, qui n'a que le mot « coconstruire » sous la plume depuis que « participatif » montre des signes de fatigue, applique cette volonté de construction commune, concertée, collective, à sa pratique du pouvoir. Alors, peut-être, nous pourrions construire ensemble l'avenir du Département. Nous réussirons à faire entendre que dire, ce n'est pas faire, et que l'argent engagé dans tant d'opérations de pure communication serait mieux employé pour résoudre les problèmes qui se posent ici et maintenant ; nous nous occuperons d'améliorer les collèges d'aujourd'hui plutôt que de rêver à ce que pourraient devenir les collèges de demain ; nous réparerons les routes au lieu d'engager une nième étude pour évaluer leur degré de dégradation ; nous ne supprimerons pas des postes d'agents au travail sur le terrain tout en multipliant ceux de chargés de missions plus ou moins superflues ; nous nous concentrerons sur l'exercice de nos compétences effectives au lieu de prendre en charge celles que nous n'avons pas, comme si nous étions en mesure de nous donner en exemple, nous qui sommes si mal placés dans de si nombreux domaines. Faut-il rappeler qu'en matière d'investissement pour les collèges et pour les routes, comparée aux autres départements, la Nièvre reste dernière et avant-dernière ?

Vœux pieux, sans doute. Mais une année nouvelle est toujours porteuse d'espoir, quels que soient les motifs d'inquiétude qu'on peut avoir.

Au nom de cet espoir, nous souhaitons à tous les Nivernais une année prospère, une année faste, une année où tous et toutes, loin des clivages et des postures politiciennes, nous pourrions enfin construire ensemble notre avenir.

Bonne et heureuse année 2024 !

Les conseillers de La Nièvre Ensemble

Pour recevoir nos infolettres, inscrivez-vous sur la page www.facebook.com/lanievreensemble

Inventons **avec vous** *la Nièvre*

*Le Président Fabien Bazin,
les élus et les agents
du Conseil départemental
vous souhaitent une belle année 2024*

